

Règlement de manoeuvre de l'artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'artillerie : approuvé par le ministre de la guerre le 26 août 1925 .
Titre VI T, Unités armées des matériels de 150 de tranchée et de 240 long de tranchée. Organisation des unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1925

Description matérielle : 1 vol. (69 p.) ; 19 cm

Autre variante du titre : [Unités armées des matériels de 150 de tranchée et de 240 long de tranchée. Organisation des unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions.]

Sujet(s) : Artillerie. Organisation des unités de tranchée